

## **Composition du Conseil communal :**

Mme LEBRUN Hélène, Bourgmestre-Présidente ;

Mmes et M. ROSIERE Ludivine, MAROT Etienne et LISSOIR Sandrine, Echevins ;

Monsieur RATY Guillaume, Président du CPAS ;

Mme et MM. ROUARD Didier, RONDIAT Hervé, LEDENT Pierre, ALEXANDRE Christian, ROUARD Nicolas, DECLAYE Pascale, HYAT Quentin, DAVIN Emmanuel, DARON Thierry et GODFRIN Geneviève Conseillers communaux ;

M. FRIPIAT Didier, Directeur Général

# Séance du 1<sup>er</sup> septembre 2021

*Absent : MM. Didier ROUARD, Hervé RONDIAT et Christian ALEXANDRE*

En séance publique,

## **1. Approuve le procès-verbal de la séance antérieure**

Le procès-verbal de la séance du 26 juin 2021 est approuvé.

## **2. Information : approbation de la modification budgétaire n° 1/2021 ordinaire et extraordinaire par l'autorité de tutelle**

Prend connaissance de l'arrêté du 21 juin 2021 de Monsieur le Ministre des pouvoirs locaux, du Logement et des infrastructures sportives, approuvant la modification budgétaire n°1.

## **3. Information : Approbation de règlements par l'autorité de tutelle**

Prend connaissance de l'approbation par Monsieur Christophe COLLIGNON, Ministre du Logement, des Pouvoirs Locaux et de la Ville, des différents règlements.

## **4. Coût-vérité des déchets issus de l'activité usuelle des ménages : compte 2020**

APPROUVE, à l'unanimité, le compte coût-vérité réel des coûts en matière de déchets de l'activité usuelle des ménages pour l'exercice 2020 au taux de couverture de 93 %.

## **5. Office du Tourisme de Houyet : rapport d'activités et compte 2020**

APPROUVE, à l'unanimité, le rapport d'activités et les comptes 2020 de l'Office du Tourisme de Houyet approuvé par son Assemblée Générale le 22 juin 2021.

## **6. Maison du Tourisme Famenne-Ardenne : rapport d'activités et compte 2020**

APPROUVE, à l'unanimité, le rapport d'activités, le bilan et les comptes de résultats 2020 de la Maison du Tourisme Famenne-Ardenne approuvé par son assemblée générale le 17 juin 2021.

## **7. Délégation du Conseil Communal en matière de marchés publics (budget extraordinaire)**

DECIDE, à l'unanimité, de donner délégation de ses compétences de choix du mode de passation et fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services, visées à l'article L1222-3, par. 1 CDLD, au Collège communal pour les marchés publics et concessions relevant du budget extraordinaire, dont la valeur est inférieure à **15.000 euros hors TVA** ;

## **8. Lotissement « Hibeaufontaine » à WANLIN - Vente du lot n° 3 -8-9 - Approbation des projets d'actes de vente.**

DECIDE, à l'unanimité, de vendre de gré à gré les parcelles de terrain à bâtir.

## **9. Inondations : Commande exceptionnelle en urgence de conteneurs afin d'évacuer et traiter les déchets - approbation de la dépense**

DECIDE, à l'unanimité, de valider la dépense pourvue par le collège communal lors de sa séance du 16 juillet 2021 estimée à 21.000,00 HTVA ou 25.410,00 € TVAC.

## **10. Inondations : remplacement de l'installation électrique à l'école de Houyet - Approbation des conditions – Ratification**



DECIDE, à l'unanimité, de ratifier la décision du Collège communal du 30 juillet 2021 approuvant la description technique N° UI/2021/02 et le montant estimé du marché "Remplacement de l'installation électrique à l'école de Houyet", établis par l'Administration communale de Houyet. Le montant estimé s'élève à 12.396,70 € hors TVA ou 15.000,01 €, 21 % TVA comprise.

**11. Inondations : Remplacement de la chaudière de l'école de Houyet – Approbation des conditions – Ratification**

DECIDE, à l'unanimité, de ratifier la décision du Collège communal du 30 juillet 2021 approuvant la description technique N° UI/2021/01 et le montant estimé du marché "Inondations : Remplacement de la chaudière de l'école de Houyet", établis par l'Administration communale de Houyet. Le montant estimé s'élève à 16.528,93 € hors TVA ou 20.000,01 €, 21 % TVA comprise.

**12. Inondations : Réfection de la route des aiguilles de Chaleux - Approbation des conditions – ratification**

DECIDE, à l'unanimité, de ratifier la décision du Collège communal du 30 juillet 2021 approuvant la description technique N° UI/2021/03 et le montant estimé du marché "Inondations : Réfection de la route des aiguilles de Chaleux", établis par l'Administration communale de Houyet. Le montant estimé s'élève à 21.000,00 € hors TVA ou 25.410,00 €, 21 % TVA comprise.

**13. Inondations - Mission de dépollution d'hydrocarbure pour l'école de Houyet - Urgence impérieuse - Approbation des conditions – Ratification**

DECIDE, à l'unanimité, de ratifier la décision du Collège communal du 30 juillet 2021 approuvant la description technique N° UI/2021/04 et le montant estimé du marché "commande en urgence d'une mission de dépollution d'hydrocarbure pour l'école de Houyet", établis par l'Administration communale de Houyet. Le montant estimé s'élève à 41.322,31 € hors TVA ou 50.000,00 €, 21 % TVA comprise.

**14. Fourniture de gasoil de chauffage pour les exercices 2022 et 2023 – Approbation des conditions et du mode de passation**

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges N° CCH 2021/08/01 et le montant estimé du marché "FOURNITURE DE GASOIL DE CHAUFFAGE POUR LES EXERCICES 2022 ET 2023", établis par l'Administration communale de Houyet. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 115.702,48 € hors TVA ou 140.000,00 €, 21 % TVA comprise.

**15. Achat de produits pétroliers à la pompe pour les exercices 2022 et 2023 - Approbation des conditions et du mode de passation**

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges N° CCH 2021/08/02 et le montant estimé du marché "Achat de produits pétroliers à la pompe pour les exercices 2022 et 2023", établis par l'Administration communale de Houyet. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 115.702,48 € hors TVA ou 140.000,00 €, 21 % TVA comprise.

**16. Déneigement et lutte contre le verglas - Hiver 2021-2022 - Approbation des conditions et du mode de passation**

DECIDE, à 11 voix pour et 1 abstention, d'approuver le cahier des charges N° CCH 2021/08/04 et le montant estimé du marché "Déneigement et lutte contre le verglas - Hiver 2021-2022", établis par l'Administration communale de Houyet. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 74.380,14 € hors TVA ou 89.999,97 €, 21 % TVA comprise.

**17. Réalisation d'essais de sol dans le cadre de la réfection du pont de Furfooz - Approbation des conditions**

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver la description technique N° CCH/2021/08/06 et le montant estimé du marché "Réalisation d'essais de sol dans le cadre de la réfection du pont de Furfooz", établis par l'Administration communale de Houyet. Le montant estimé s'élève à 2.000,00 € TVAC.

**18. Acquisition de mobilier pour les écoles communales - Approbation des conditions**



DECIDE, à l'unanimité, d'approuver la description technique N° CCH 2021/08/03 et le montant estimé du marché "Acquisition de mobilier pour les écoles communales", établis par l'Administration communale de Houyet. Le montant estimé s'élève à 7.000,00 € hors TVA ou 8.470,00 €, 21 % TVA comprise.

**19. Réfection de la toiture du presbytère de Houyet - Approbation des conditions**

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver la description technique N° CCH 2021/08/05 et le montant estimé du marché "Refecion de la toiture du presbytère de Houyet", établis par l'Administration communale de Houyet. Le montant estimé s'élève à 12.396,69 € hors TVA ou 14.999,99 €, 21 % TVA comprise.

**20. Remplacement d'une porte de garage d'un bâtiment communal – Approbation des conditions**

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver la description technique N° CCH 2021/07/01 et le montant estimé du marché "Remplacement d'une porte de garage d'un bâtiment communal", établis par l'Administration communale de Houyet. Le montant estimé s'élève à 10.000,00 € hors TVA ou 12.100,00 €, 21 % TVA comprise.

**21. Acquisition de matériel d'exploitation pour le service travaux - Approbation des conditions**

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver la description technique N° CCH/2021/08/07 et le montant estimé du marché "Acquisition de matériel d'exploitation pour le service travaux", établis par l'Administration communale de Houyet. Le montant estimé s'élève à 9.652,89 € hors TVA ou 11.680,00 €, 21 % TVA comprise.

**22. Fabrique d'Eglise de Mesnil-Saint-Blaise et Custinne : budget 2022**

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver les budget 2022 présentés.

**23. Terrienne du Crédit social - Assemblée générale extraordinaire**

DECIDE, à l'unanimité, de désigner 3 représentants communaux (Etienne MAROT, Guillaume RATY et Nicolas ROUARD) et d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2021.

**24. Appel à candidature pour le renouvellement du gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité sur le territoire communal**

DECIDE, à l'unanimité, d'initier un appel à candidature en vue de sélectionner un candidat gestionnaire de réseau de distribution pour la gestion de la distribution d'électricité sur son territoire.

**25. Implantation d'une éolienne à Mesnil-Saint-Blaise - concession d'un droit de superficie de Vents d'Houyet à Ourth'Eole : approbation – Convention quadripartite avec BNP Paribas Fortis : approbation.**

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver la convention quadripartite.

A huis clos, ratifie la mise à disposition de personnel sous statut d'article 60§7.

